

# Ligne Claire

& associés

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

## SARL 2G IMMO

Rue Jean Mermoz  
87220 FEYTIAT

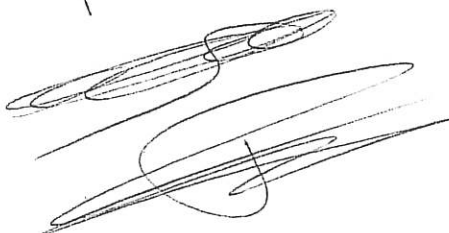
### COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

*pour copie conforme*



COMPTES APPROUVÉS  
PAR L'A.G.O. DU 28/6/24



Ordre des Experts Comptables



SAS Ligne Claire et Associés - 10 rue Bernard Lathière - ZI Romanet - 87000 Limoges  
Tel : 05 55 75 20 00 | E-mail : ligneclaire@lca3.com

SAS au capital de 80 000 € - N° SIREN 413 125 202 - R.C.S. LIMOGES B 413 125 202 - CODE APE 6920 Z  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Limoges

## Imprimés fiscaux

Formulaire obligatoire (article 392 septies  
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		SARL 2G IMMO			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Rue Jean Mermoz 87220 FEYTIAT					
SIRET		8 4 8 0 4 7 8 9 0 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
					Exercice N dos le		
					3 1 1 2 2 0 2 3		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *		010	012		
				014	016		
	Immobilisations corporelles *			028	030	4 752 238	
	Immobilisations financières * (1)			040	042		
	<b>Total I (5)</b>			044	048	4 752 238	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
		Marchandises *		060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070		
		Autres * (3)		072	074	10 103	
		Valeurs mobilières de placement		080	082		
		Disponibilités		084	086	52 656	
		Charges constatées d'avance *		092	094		
<b>Total II</b>			096	098	62 759		
<b>Total général (I + II)</b>				110	112	4 814 997	
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	3 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126	300	
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131	15 534	
	Report à nouveau				134	(75 756)	
	Résultat de l'exercice				136	129 100	
	Subventions d'investissement				137		
	Provisions réglementées				140		
	<b>Total I</b>				142	72 178	
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	4 480 045	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	628	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	54 553	
	Comptes courants d'associés				173	180 300	
	Autres dettes				175	10 366	
	Produits constatés d'avance				174	16 926	
<b>Total III</b>				176	4 742 819		
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	4 814 997		
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	4 124 937
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	361 250
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

## 2G IMMO

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros

Siège social : Rue Jean Mermoz

87220 FEYTIAT

RCS LIMOGES 848 047 890

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

#### Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

#### DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 129 100 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	129 100 euros
Apurement du report à nouveau négatif	75 756 euros
Solde	53 344 euros
Réparti comme suit	
A titre de dividende à l'associée unique Soit 166 euros environ par part sociale	50 000 euros
Solde	3 344 euros
au compte « <b>autres réserves</b> » qui s'élève ainsi à	18 878 euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

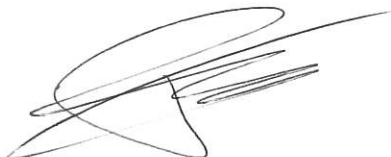
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 %, en cas d'option pour leur imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu, s'élève à 50 000 euros.

L'Associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme  
La Gérance

**Monsieur Frédéric GROS**



**Ludovic GROS**

